

MENUISERIES EN FIN DE VIE

RECYCLER EN BOUCLE FERMEE ET BENEFCIER D'UNE PRISE EN CHARGE : LES SOLUTIONS














GENERALITES

Dans le cadre de la REP PMCB, les éco-organismes organisent entre autres la collecte et le recyclage des déchets du bâtiment, dont les menuiseries en fin de vie. 3 EO pour le flux « Menuiseries vitrées » : Ecomaison, Valdelia et Valobat.

Les consignes de collecte sélective et sécurisée des menuiseries en fin de vie sont présentées à la [fiche FT50](#) (téléchargement libre depuis le site UFME.fr). Toutes les solutions présentées ci-dessous permettent de collecter dans un même contenant les menuiseries vitrées, quel que soit le matériau (acier, alu, bois, PVC...).

N'oubliez pas !
*Quelle que soit la solution, les consignes pour la **collecte sélective, intègre et sécurisée** sont à respecter pour bénéficier de la **reprise sans frais.***

Les solutions opérationnelles proposées par les éco organismes peuvent être classées en 4 types :

Types de solutions	EO proposant ce type de solutions	Prérequis contractuel
Les Points d'apport volontaire ou point de reprise	  	Aucun
Le dépôt direct au site de démantèlement	 	Un contrat est signé entre l'installateur et l'EO
La reprise chez l'installateur	  	
La reprise sur chantier	  	Un contrat est établi entre un acteur du chantier (selon les cas) et l'EO
La reprise par le fabricant	  	Un contrat est signé entre le fabricant et l'EO auquel il adhère.

Lexique des abréviations utilisés dans ce document :

- **EC** : Eco-contribution
- **MFV** : Menuiserie en Fin de Vie
- **EO** : Eco-organisme
- **PAV** : Point d'Apport Volontaire
- **FERVAM** : Filière Engagée pour le Recyclage et VALorisation des Menuiseries
- **REP PMCB** : Responsabilité Élargie du Producteur Produits et Matériaux de la Construction et du Bâtiment
- **GDD** : Gestionnaire De Déchets

LES PAV OU POINTS DE REPRISE

Un réseau de sites où il est possible de déposer les menuiseries en fin de vie est déployé sur le territoire français (chez les distributeurs, les déchèteries publiques...). Ils sont gérés par l'un des 3 éco-organismes.

L'installateur sélectionne le PAV où il souhaite déposer ses déchets, quel que soit l'EO qui le gère.

Principe

- L'installateur dépose dans un point de reprise les menuiseries en fin de vie.
- De préférence, préparer son dépôt via une interface de l'EO gestionnaire avant de venir sur le PAV (enregistrement possible chez le distributeur directement selon les cas)
- **Respect des consignes de la collecte sélective, intègre et sécurisée**, sinon pas de reprise. Les consignes pour bien déposer dans les contenants sont affichées au PAV.

Avantages

- **Choix du PAV par l'installateur**
- Possible présence de contenants dédiés aux autres flux de déchets PMCB (bois, plâtre, plastique...) au PAV

Points de vigilance

- Réaliser l'enregistrement préalable du dépôt > 1 tonne
- Les conditions de reprise au PAV sont spécifiques au site : horaires (pas forcément compatibles avec ceux des équipes de pose), accès (volume du camion), création d'un compte client sans obligation d'achat...
- A noter : si le **volume** de déchets est **trop important**, l'accès à un point **peut être refusé**.
- Le **volume de MFV déposé ne peut pas excéder env. 10 menuiseries**

Ce qui va changer

- Depuis le 1er janvier 2025: **enregistrement préalable non obligatoire** pour les dépôts de **moins d'1 tonne**.
- Date non communiquée: guichet unique **aux 3 EO** pour la traçabilité

1. QUE DOIS-JE FAIRE POUR DEPOSER EN PAV ?

- Identifier le PAV où vous souhaitez déposer vos déchets (de préférence, un point FERVAM pour garantir le recyclage en boucle fermée des menuiseries – cf paragraphe 2)
- Créer votre espace entreprise auprès de l'EO qui gère ce PAV :



<https://ourecycler.ecomaison.com/>

<https://batiment.valdelia.org/>

<https://www.valobat.fr/appli-valodepot/>

ValoDépôt, existe en appli Mobile

- Préparer votre dépôt depuis votre espace entreprise (si moins d'une tonne, possible de faire l'enregistrement sur site directement) :
 - Référencer le chantier
 - Organiser le dépôt des déchets : sélection du chantier, choix du flux de déchets & volume + autres infos selon EO
- Se rendre au PAV avec les documents justificatifs fournis via l'espace dédié de l'EO.

2. COMMENT UTILISER CETTE SOLUTION TOUT EN PRIVILEGIANT LE RECYCLAGE DES MENUISERIES EN BOUCLE FERMEE (FERVAM) :

➔ **Identifier un PAV géré par un signataire FERVAM et y déposer vos menuiseries** : <https://www.ufme.fr/le-developpement-durable/cartographie-fervam-points-dapport-volontaire-prestataires-chantier-et-site>

La reprise sans frais est :

- effective sur les PAV gérés par un éco-organisme,
- conditionnée à la collecte sélective et intègre.

➔ **S'il n'y a pas de PAV FERVAM à proximité de votre site : merci de nous en avvertir**. En attendant la mise en place d'un PAV boucle fermée, utilisez la cartographie des points de maillage agréés par un EO: <https://oca-batiment.org/reseau-points-de-collecte/>

L'APPORT DIRECT AU SITE DE DEMANTELEMENT

	Description	Offre Chantier	Service Reprise à l'entrepôt
Principe	<ul style="list-style-type: none">• L'installateur dépose les MFV directement au site du démanteleur référencé par l'EO.• Respect des consignes de collecte• Prise en charge des coûts du traitement.	 <p>Ouvert à tous</p> <p>Cette offre correspond à la modalité 2 de l'offre chantiers Ecomaison.</p>	 <p>Ouvert à tous</p> <p>Modalité Apport direct du service Reprise à l'entrepôt</p>
Avantages	<ul style="list-style-type: none">• Solution pour les entreprises n'ayant pas la place pour le contenant	<p>S'enregistrer sur le site https://ourecycler.ecomaison.com/ pour bénéficier de ce service.</p>	<p>Créer un compte « Entreprise du bâtiment » sur https://myvalobat-operations.valobat.fr/inscription</p>
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none">• Modalité d'apport au site à définir avec le prestataire.	<p>Dépôt gratuit des MFV chez un démanteleur référencé par l'EO, le reste est à votre charge.</p>	<p>Informez lors de l'entretien votre choix de la modalité 2 avec apport direct et indiquez le prestataire référencé par l'EO</p>
Ce qui va changer	/	<p>Les modalités d'apport sont à vérifier auprès du prestataire.</p>	<p>Dépôt gratuit des MFV.</p> <p>Les modalités d'apport sont à vérifier auprès du site de démantèlement retenu.</p>

1. QUE FAIRE POUR UN APPORT DIRECT AU SITE DE DEMANTELEMENT ET UN RECYCLAGE EN BOUCLE FERMEE :

a. Via Ecomaison

- S'enregistrer sur le site <https://ourecycler.ecomaison.com/> et privilégier un démanteleur FERVAM pour garantir la boucle fermée.

Pour plus d'informations : chantier.batiment@ecomaison.com

b. Via Valobat




- Se créer un compte « Entreprise du bâtiment » sur <https://myvalobat-operations.valobat.fr/inscription>
 - Remplir le formulaire.
 - Prendre rdv pour valider son éligibilité et valider la modalité.
- Lors du rendez-vous, sélectionner un démanteleur FERVAM parmi la liste des prestataires référencés Valobat (Plateforme de préparation et/ou Plateforme de massification).

Pour plus d'informations : 01 80 83 60 70 - <https://www.valobat.fr/service-reprise-entrepot/>

2. COMMENT IDENTIFIER LE(S) PRESTATAIRE(S) FERVAM DE VOTRE TERRITOIRE REFERENCE(S) PAR L'EO :

- Se reporter à la cartographie <https://www.ufme.fr/le-developpement-durable/cartographie-fervam-points-dapport-volontaire-prestataires-chantier-et-site> et filtrer sur « Enlèvement en entreprise »
- Sélectionner un prestataire, vérifier son attachement à un EO depuis les infos en ligne

LA REPRISE CHEZ L'INSTALLATEUR

	Description	Circuits Entrepôts	REP PMCB : collecte menuiserie	Service Reprise à l'entrepôt
Principe	<ul style="list-style-type: none">• Contenant mis à disposition sur le site de l'installateur• Respect des consignes de tri et de collecte• Demande de rotation gérée par l'installateur• Prise en charge des coûts de traitement et, selon les cas ceux du contenant & rotation	 <p>Ouvert à tous</p> <p>Contrat entre l'installateur et Ecomaison.</p> <p>L'installateur travaille avec le prestataire de déchets qu'il souhaite (ce dernier fournit un document annuel spécifiant que c'est recyclé - le transmettre à Ecomaison)</p> <p>Pas de restriction sur les volumes de MFV.</p> <p>Solution financière : forfait versé à l'installateur pour le traitement du déchet (à réception de la facture du GDD)</p>	 <p>Offre réservée à un installateur poseur sous 2 conditions :</p> <ul style="list-style-type: none">- son fabricant de menuiserie est adhérent à Valdelia- volume mini de MFV/an (env. 10 rotations/an) <p>Contrat entre l'installateur et Valdelia.</p> <p>Valdelia prend en charge la mise à disposition du contenant, les rotations et le traitement.</p>	 <p>Ouvert à tous</p> <p>Modalité « Grands Volumes » (plus de 500MFV/an) : Contrat entre l'installateur et Valobat</p> <p>Contenants : chevalets (>500 MFV/an) ou bennes (>1200 MFV/an).</p> <p>Contenants, rotations et traitement pris en charge par Valobat.</p> <p>Gestion des rotations : MyValobat.</p> <p>Modalité « Petits volumes » (moins de 500MFV/an) : contenant à la charge de l'entreprise. GDD choisi par le poseur. Forfait versé par Valobat au GDD pour la rotation et traitement. Gestion des rotations en direct avec le GDD.</p>
Avantages	<ul style="list-style-type: none">• Contenant chez l'installateur : accès facilité et flexible pour les équipes de pose• Maîtrise de ce qui est déposé dans les contenants			
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none">• Surface disponible sur site pour les contenants• Uniquement pour les entreprises du bâtiment			
Ce qui va changer	/			

1. QUE FAIRE POUR BÉNÉFICIER DE LA REPRISE CHEZ L'INSTALLATEUR POUR UN RECYCLAGE EN BOUCLE FERMÉE :

FERMÉE :

a. Via Ecomaison

- Signer un contrat avec Ecomaison
 - Ecrire à pmcb@ecomaison.com pour demander à bénéficier de « Circuit Entrepôts »
 - Un rdv est organisé pour expliquer le fonctionnement et vérifier votre éligibilité
- La gestion des déchets se fait avec le partenaire choisi par l'installateur : **choisir un signataire FERVAM**. Un engagement du prestataire pour le recyclage des déchets collectés est à fournir.
- Transmettre les factures pour la prise en charge par l'EO

Pour plus d'informations : pmcb@ecomaison.com

b. Via Valdelia

- Contacter Valdelia (pmcb-operations@valdelia.org) et demander l'intervention d'un prestataire FERVAM

c. Via Valobat




- Créer un compte MyValobatOperateur et prendre rdv pour valider son éligibilité et la modalité :
 - Se rendre <https://myvalobat-operations.valobat.fr/inscription/compte> Remplir le questionnaire et prendre rdv.
 - Un rdv est organisé pour expliquer le fonctionnement et valider la modalité à retenir.
 - **Grands Volumes : Informer Valobat du démonteur FERVAM** avec qui vous souhaitez travailler. Après signature du contrat, prendre un rdv avec le prestataire pour organiser la collecte sur votre site.
 - **Petits Volumes : Informer Valobat et le GDD sélectionné du démonteur FERVAM** avec qui vous souhaitez travailler. Il est conseillé d'identifier son GDD en amont du rdv pour échanger notamment sur les modalités des rotations, lui indiquer votre choix d'un démonteur FERVAM et coûts à charge.

Pour plus d'informations : operations@valobat.fr ou <https://www.valobat.fr/service-reprise-entrepot/>

2. COMMENT IDENTIFIER LE(S) PRESTATAIRE(S) FERVAM DE VOTRE TERRITOIRE REFERENCE(S) PAR L'EO :

- ➔ Se reporter à la cartographie <https://www.ufme.fr/le-developpement-durable/cartographie-fervam-points-dapport-volontaire-prestataires-chantier-et-site> et filtrer sur « Enlèvement en entreprise ». **Vérifier son affiliation EO.**

LA REPRISE SUR CHANTIER

	Description	Offre chantier	Reprise chantier	Offre chantier
Principe	<ul style="list-style-type: none">• Contenant mis à disposition sur chantier pour collecter les déchets triés• Respect des consignes de collecte• Prise en charge des coûts de traitement. La mise à disposition du contenant et rotations facturées ou prises en charge selon les cas	 <p>Modalité 1.</p> <p>Réservé aux fabricants poseurs adhérents d'Ecomaison</p> <p>Faire une demande à Ecomaison par téléphone ou mail pour bénéficier de ce contrat.</p> <p>Ecomaison prend en charge le traitement. Reste à charge la mise à disposition du contenant et la collecte.</p>	 <p>Réservé aux fabricants poseurs adhérents à Valdelia.</p> <p>Le fabricant demande à Valdelia la mise à disposition d'un contenant sur chantier. La demande se fait par mail.</p> <p>Minimum de volume : 2 bennes de 30m³ avec conditions de chargement spécifiques. Bennes, rotations et traitement pris en charge par Valdelia</p>	 <p>Ouvert à tous avec un compte MyValobatOperateur</p> <p>L'entreprise de travaux choisit un GDD parmi ceux référéncés sur MyValobat.</p> <p>Traitement pris en charge. Reste à charge : la mise à dispo des contenants et leurs rotations selon devis du GDD.</p> <p>NB : il n'y a plus de volume mini sur le flux trié pour bénéficier de ce service.</p>
Avantages	<ul style="list-style-type: none">• Contenant accessible à vos équipes directement sur le chantier			
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none">• Le poseur est responsable de ce qui est dans le contenant, y compris en cas de pollution par d'autres corps d'état (la reprise sans frais peut alors être refusée).			
Ce qui va changer	<ul style="list-style-type: none">• Une étude est en cours pour définir l'impact en cas de prise en charge des rotations et/ou des contenants. Possible changements à venir			

1. QUE FAIRE POUR BÉNÉFICIER DE LA REPRISE SUR CHANTIER AVEC UN RECYCLAGE EN BOUCLE FERMÉE :

a. Via Ecomaison

- Modalité 1 : contacter votre éco-organisme et demander à ce que vos menuiseries soient adressées à un prestataire FERVAM. Contact : chantier.batiment@ecomaison.com

b. Via Valdelia

- Contacter votre EO et demander à ce que vos menuiseries soient adressées à un prestataire FERVAM. Contact : pmcb-operations@valdelia.org

c. Via Valobat

- L'entreprise de travaux va sur MyValobatOperateur (si elle n'a pas d'espace, créer un compte)
- Créer un chantier et l'enregistrer **avant de démarrer les travaux**.
- Sélectionner un gestionnaire de déchets (GDD) référencé dans la liste proposée (par lot ou pour l'ensemble des lots). **Un GDD signataire FERVAM ou partenaire d'un démantaleur FERVAM est à privilégier pour garantir la boucle fermée** Si le GDD souhaité n'est pas référencé, l'inviter depuis la plateforme pour que Valobat lui propose de se faire référencer.
- C'est le GDD qui gère les déclarations des flux auprès de l'EO




Pour plus d'informations : operations@valobat.fr – 01 80 83 60 70 - <https://www.valobat.fr/reprise-chantier/>

2. COMMENT IDENTIFIER LE(S) PRESTATAIRE(S) FERVAM DE VOTRE TERRITOIRE RÉFÉRENCE(S) PAR L'EO :

- **Se reporter à la cartographie** <https://www.ufme.fr/le-developpement-durable/cartographie-fervam-points-dapport-volontaire-prestataires-chantier-et-site> et filtrer sur « Enlèvement sur chantier »
- **Vérifier qu'il est référencé par l'EO que vous avez retenu depuis les informations de sa fiche**

LA REPRISE PAR LE FABRICANT

Il s'agit ici de la reprise des déchets organisée par le fabricant proposée comme un service à ses clients selon des modalités définies par ses soins : modalité financière (prise en charge financière complète ou partielle) et organisationnelle (dépôt sur le site du fabricant ou collecte sur le site de son client, autre...)

	Description	Massification chez le fabricant	REP PMCB : Collecte Menuiseries	Contrat Fabricant
Principe	<ul style="list-style-type: none">Le fabricant organise la reprise des MFV auprès de ses clients. Plusieurs schémas sont déployés : reverse logistique, collecte chez l'installateur, apport chez le fabricant...Les MFV ainsi collectées doivent être recyclées.La traçabilité est gérée entre le fabricant et l'EO.	 <p>Offre qui nécessite un contrat entre le fabricant et Ecomaison.</p> <p>Le fabricant organise un point de massification chez lui : ses clients viennent déposer leurs MFV.</p>	 <p>Offre nécessitant un contrat entre le fabricant et Valdélia</p> <p>Valdelia met des contenants (bennes de 20 à 30m³ ou chevalets) : Chez le fabricant (apport direct par l'installateur ou via la reverse logistique du fabricant) Chez les clients du fabricant Sous réserve de 10 rotations/an pour les bennes ou de 4 à 6 chevalets remplis par an.</p> <p>C'est le fabricant qui donne le listing de ses clients chez qui déposer des contenants.</p>	 <p>Offre nécessitant un contrat entre le fabricant et Valobat</p> <p>Chaque fabricant, organise pour ses clients, la reprise sans frais des MFV (reste à charge possible pour les rotations). Le fabricant peut soustraire tout ou partie du processus de la collecte au recyclage des menuiseries.</p> <p>Gestion des rotations selon les modalités proposées par le fabricant.</p> <p>Déclarations des tonnages collectés par le fabricant via un formulaire mis à disposition par Valobat et la fourniture des documents de traçabilité</p>
Avantages	<ul style="list-style-type: none">Le fabricant est aussi l'interlocuteur pour la gestion des MFV.Simplifie les démarches que vous pourriez avoir à faire auprès d'un EO pour une prestation similaire ou équivalenteCouvre des besoins d'installateurs qui n'ont pas de solutions adaptées à proximité	<p>La mise à disposition des contenants et le transport jusqu'au centre de démantèlement sont à la charge du fabricant, Ecomaison prend en charge le traitement.</p>		
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none">Selon les modalités retenues par votre fabricant			
Ce qui va changer	<ul style="list-style-type: none">RAS			

1. QUE FAIRE POUR BÉNÉFICIER DE CETTE SOLUTION TOUT EN PRIVILEGIANT LE RECYCLAGE DES MENUISERIES EN BOUCLE FERMÉE (FERVAM) ?

Seul le fabricant peut décider de la mise en place de ce type de contrat, pour ses équipes et/ou ses clients. Le fabricant prend rdv avec son EO pour le mettre en place.

- ➔ **Avec Ecomaison** : au moment de la signature du contrat, le fabricant précise qu'il souhaite un démanteleur FERVAM. Contact : : pmcb@ecomaison.com
- ➔ **Avec Valdelia** : le fabricant doit se rapprocher de Valdelia pour demander l'intervention d'un prestataire FERVAM. Contact : pmcb-operations@valdelia.org
- ➔ **Avec Valobat** :
 - Si le fabricant est FERVAM, il s'est engagé à mettre en œuvre le recyclage en boucle fermée et collabore avec des prestataires de collecte et de traitement FERVAM.
 - Si le fabricant n'est pas FERVAM, n'hésitez pas à le mettre en contact avec nous.Contact : operations@valobat.fr

2. COMMENT IDENTIFIER LE(S) PRESTATAIRE(S) FERVAM :

- **Se reporter à la cartographie** <https://www.ufme.fr/le-developpement-durable/cartographie-fervam-points-dapport-volontaire-prestataires-chantier-et-site>



92038 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Tél. 01 47 17 69 37

Retrouvez-nous sur le site
www.ufme.fr